

MAIRIE DE GLISOLLES

PROCÈS VERBAL DU 08 DECEMBRE 2025

Convocation du 20 novembre 2025

Membres en exercices : 13

Membres votants : 8

Membres présents : 7

Le **huit décembre deux mille vingt-cinq** à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance publique, au nombre prescrit par la Loi, dans la salle de la Mairie, sous la présidence de Bruno LEVEQUE, Le Maire.

Présents : M. Bruno LEVEQUE, Maire ; Mrs. Jean-Yves DOËRR, Jimmy PINARD, Sébastien PICQUE, adjoints ; Mme Françoise DUCHANGE, Mrs Vincent PORTIER, Yannick BANCE.

Absents : Mmes Vanessa MINTENS, Valérie DRU, Céline ZIANI, Mrs Ludovic SURIRAY, Ludovic DRU et Vincent LEDUC

Délégation pouvoir : M. Vincent LEDUC donne pouvoir à M. Bruno LEVEQUE.

Le compte-rendu du 06 octobre 2025 a été validé.

1 – PASSAGE DU GAZ

M. Le Maire présente au Conseil Municipal le projet d'ERDF qui consiste à raccorder les communes de Conches-en-Ouche et d'Évreux pour que la ville puisse consommer le biométhane généré sur le secteur de Conches.

Dans le cadre de ce projet, la commune devra être traversée. Deux solutions ont été proposées.

M. Le Maire porte à la connaissance de l'assemblée qu'il a rencontré le 29 novembre M. DE VANDIERE afin d'obtenir des éclaircissements sur ce projet.

M. Le Maire a également présenté le mail du 05 décembre 2025 reçu de M. LIGONNIERE qui s'excusait car le tracé n'a pas été transmis au SIEGE27.



2 – DÉLIBÉRATION TERRAIN DE SPORT

M. Sébastien PICQUE porte à la connaissance de l'assemblée le résultat de ses entretiens avec la société Playgones qui propose une rénovation simple par résine du terrain de tennis et une refonte totale du terrain multisport en « Actif design » avec équipements d'un demi terrain de basket 3X3, un demi terrain foot, hand Ball ainsi que sa visite du terrain à CROTH qui a été rénové par la société Playgones.

Ces différents entretiens et visite ont entraînés la quelques modifications du projet initial notamment le mode de fermeture du terrain où il a été ajouté une première hauteur avec un grillage et en deuxième hauteur un filet.

Suite à ces modifications Playgones proposent 2 nouveaux devis :

Le 1^{er} de 65 529.96 euros → projet version coloration bleu

Le 2^{ème} de 68 529.96 euros → projet version coloration rouge

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, vote :

Pour : 6 voix

Abstention 2 voix

pour le projet du nouveau terrain de sport en couleur bleu.

3 – DOSSIER AGENT

M. Le MAIRE porte à la connaissance le résultat du calcul effectué par le CDG27 pour le paiement des allocations de retour à l'emploi (ARE) par la commune d'un agent titulaire suite à sa mise en retraite pour invalidité et son inscription à France Travail, ainsi que les frais engagés au CDG27 pour ce calcul et leur accompagnement dans toutes les démarches nécessaires à ce dossier.

4 – POINT SUR LES MANIFESTATIONS

M. Le Maire a fait un retour sur le repas des aînés qui a eu lieu le 16 novembre.

Il a été précisé que le cadeau de fleurs à la doyenne de la commune n'ayant pas été fait lors de ce repas cela sera reporté pour le nouvel an.

Ensuite, M. Le Maire a fait le point sur l'organisation des diverses manifestations à venir :

- Le Noël des enfants du 14 décembre
- Le Noël des employés du 18 décembre
- Les vœux du maire le 9 janvier

5 – DIVERS

☞ VILLES ET VILLAGES FLEURIS

M. le Maire informe le Conseil Municipal que la commune lors du concours des villes et villages fleuris a obtenu le prix d'Honneur. Un encouragement pour Glisolles qui espère obtenir une fleur pour l'année prochaine. Merci aux employés.

☞ DEVIS LAVABO

M. Le Maire présente à l'assemblée un devis pour le remplacement du lavabo dans les sanitaires de l'accueil de la mairie. En effet, la robinetterie fuit et le lavabo est usagé. Le devis contient le changement de ces deux éléments et la fourniture d'un meuble deux portes.

Le montant de ce devis s'élève à 875,00 €.

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité des présents et des représentés l'acceptation de ce devis et autorise M. Le Maire ou l'un de ses adjoints à signer tout document référent à ce dossier.

☞ DEVIS TERRASSEMENT

Pour rappel, nous avons évoqué lors du dernier conseil municipal, l'état du chemin de l'Allée de la Forêt, M. Le Maire informe le Conseil Municipal qu'il avait fait le nécessaire en déposant une couche de gravier mais celle-ci étant insuffisante un devis a été demandé à l'entreprise DUPONT.

Le montant de celui-ci s'élève à 3420,00 €.

Les membres du Conseil Municipal décident à 7 voix pour et 1 abstention d'autoriser M. Le Maire ou l'un de ses adjoints à signer ce devis.

☞ MAILISO INFORMATIQUE

M. Le Maire informe le Conseil Municipal que Mailiso organise des ateliers collectifs à l'école, Le but est de faire découvrir aux enfants l'outil numérique de façon Ludo pédagogique et progressive. Avec les ateliers proposés, ils repartent avec un maximum de compétences telles que la localisation dans l'espace, l'utilisation de la souris et du clavier puis l'utilisation d'une tablette, des notions en robotique...

Il propose également un club avec des ateliers informatiques. Leurs ateliers collectifs sont adaptés à toutes personnes souhaitant se familiariser à l'utilisation du numérique, à la retraite, en recherche d'emploi ou en activité. Pour vaincre ensemble la peur du numérique !

Mme Françoise DUCHANGE propose à M. Le Maire d'évoquer le sujet lors de la cérémonie des vœux du maire et de faire une liste sur laquelle les habitants intéressés pourraient s'inscrire. M. Jimmy PINARD propose que ces informations soient diffusées sur les réseaux sociaux.

☞ RESTO DU CŒUR

M. Le Maire informe l'assemblée que des jouets ont été offerts aux Restos du Cœur de Conches-en-Ouche. Ceux-ci ont remercié la commune et fait parvenir une photo.

☞ ASSAINISSEMENT ECOLE

Dans le précédent conseil municipal, il a été évoqué le fait que les enfants déjeunaient à la salle des fêtes de Glisolles. Cette organisation pénalise la commune dans la gestion de celle-ci. Il a donc été décidé d'aménager la « classe du milieu » dans la cour de l'école en réfectoire. Des devis seront réalisés pour l'achat de matériels : lave-vaisselle, plans de travail, tables et isolation...

M. Sébastien PICQUE informe que les compétences des employés du SIVOS seront mises à contribution. Mme Françoise DUCHANGE demande si un accès PMR, un lave-main seront installés. M. Yannick BANCE dit que l'accès PMR peut être réalisé avec une rampe et qu'elle pourrait être installée dans un deuxième temps. Mme Françoise DUCHANGE demande pourquoi nous ne gardons pas la salle des fêtes comme réfectoire, M. Bruno LEVEQUE répond que c'est une question de planning, qu'il faut chaque semaine ou week-end évacuer les tables et les chaises ainsi que déménager toute la vaisselle.

M. Yannick BANCE demande quel intérêt à ce projet ? M. Sébastien PICQUE évoque le fait que les enfants passent moins de temps dans les transports et qu'ils gagnent du temps sur leur repas et récréation.

M. Jimmy PINARD dit que l'accès PMR peut être réalisable avec un matériel amovible et que le lave-vaisselle peut être installé sur place.

M. Vincent PORTIER demande si la fosse toutes eaux est assez grande, M. Bruno LEVEQUE répond qu'il va se rapprocher du SPANC pour évoquer ce sujet. Des devis sont en cours pour raccorder le futur réfectoire à la fosse déjà mise en place selon la réponse du SPANC.

☞ ENTRETIENS EMPLOYES

M. Sébastien PICQUE porte à la connaissance du Conseil Municipal qu'avec M. Le Maire, ils ont rencontré tous les employés pour leurs entretiens annuels. Ces échanges étaient francs et constructifs. Le nécessaire sera fait auprès du CDG pour valider ces entretiens. Mme Françoise DUCHANGE et M. Vincent PORTIER félicitent M. Le Maire et M. Sébastien PICQUE pour cette démarche attendue.

☞ LAVOIRS ET MARES

M. Le Maire et M. Sébastien PICQUE ont rencontré les bâtiments de France, au sujet du lavoir qui se situe à la Bretonnière. Celui-ci est en mauvais état, il a été évoqué son déplacement au Pré de la Rochette près des 3 mares. Mme Françoise DUCHANGE demande où en est le projet de plantation de végétation sur ce site. M. Jimmy PINARD répond qu'un projet est prévu avec la participation des enfants scolarisés pour le printemps prochain.

M. Sébastien PICQUE évoque également le projet d'acquisition de la mare situé à l'entrée de la Bretonnière, l'enquête publique réalisée par la mairie de la Bonneville-sur-Iton se termine. Il rappelle que cette mare servira de réserve incendie et qu'actuellement l'eau déborde sur la route.

☞ LA PETITE HISTOIRE DE GLISOLLES

M. Sébastien PICQUE informe que le livret de la petite histoire de Glisolles a été réédité en cinquante exemplaires, ils sont mis à la disposition des Glisolloises et Glisollois.

☞ PANNEAUX

M. Sébastien PICQUE porte à la connaissance que deux panneaux ont été commandés afin d'installer des plans au Bois du Chêne et permettre aux personnes de mieux s'orienter. Mme Françoise DUCHANGE est ravie de ce projet qui lui tenait à cœur.

✧ M. Vincent PORTIER évoque les services de « Bouge ton Coq ». C'est une association qui propose aux habitants de les emmener : au marché de conches et/ou du Neubourg.

Il suggère que la commune puisse proposer ce service soit en demandant au SIVOS de participer à ce concept ou de voir avec d'autres communes qui l'organise déjà. La possibilité de faire des sorties autres pourraient aussi être envisagées.

✧ Mme Françoise DUCHANGE demande que les calvaires de la commune soient nettoyés par les employés.

✧ Mme Françoise DUCHANGE s'interroge sur les pouvoirs d'une commune sur la qualité de l'eau ?

M. Sébastien PICQUE répond que ce n'est pas une compétence communale mais de l'intercommunalité.

M. Jimmy PINARD souligne qu'on ne peut pas faire grand-chose en tant qu'élus de Glisolles.

✧ Mme Françoise DUCHANGE demande également si la commune peut organiser une marche et une animation soirée jeux, karaoké éventuellement « Ramène tes jeux ». M. Le Maire répond que cette soirée peut être réalisée en janvier – février.

La séance est close à 21h48

Glisolles, le 11 décembre 2025

Le secrétaire de séance
Sébastien PICQUE



Le Maire
Bruno LEVEQUE

